

Projet éolien de l'Entre-Deux Monts

Commune de Senan | Avril 2024

Lettre d'information n°2

Le mot du chef de projet

Madame, Monsieur,

Depuis quelques années, nous développons un projet éolien à Senan, en étroite collaboration avec son conseil municipal. Suite à la construction du parc éolien des Beaux Monts, opéré par la société Neoen à Champlay et Valravillon, nos deux sociétés travaillent conjointement à ce projet d'extension, à Senan, Champlay et Valravillon : le projet éolien de l'Entre-Deux Monts.

Les études ont été lancées en 2021 pour déterminer les enjeux du territoire sur les volets écologique, paysager et acoustique. Un mât de mesure de vent a notamment été installé en novembre 2021 par RWE sur Senan afin d'estimer le potentiel éolien du site.

Après avoir analysé les résultats des études environnementales, et en concertation avec les élus locaux, la Préfecture de l'Yonne et l'unité départementale de la DREAL, nous avons retenu le scénario d'implantation le plus adapté au site et à ses enjeux. Ainsi, le projet retenu comporte 11 éoliennes : 4 à Senan, 4 à Champlay et 3 à Valravillon. La demande d'autorisation sera déposée en préfecture avant l'été. Il reviendra ensuite aux services instructeurs de rendre leur avis sur le projet, en s'appuyant sur un solide dossier d'études d'impacts.

Cette lettre vise à vous présenter, en amont du dépôt à la préfecture, le travail de conception qui a été mené pour définir la version finale du projet.



Romain Cluet

Chef de projets éoliens

RWE Renewables France

romain.cluet@rwe.com

Suivez les actualités du projet éolien sur son site Internet dédié :

[senan.projet-eolien.com](https://www.senan.projet-eolien.com)

Les chiffres clés du projet



4

éoliennes

Le projet de Senan sera composé de 4 éoliennes de 200 mètres de hauteur en bout de pale.



55
MW

La puissance unitaire estimée des 11 éoliennes sera d'environ 5 MW.



18 400
foyers

Le parc éolien complet (11 éoliennes) pourrait produire l'équivalent de la consommation annuelle électrique (tous usages domestiques) de 18 400 foyers.

(sources ADEME, CRE, INSEE)

Les principaux éléments du projet

 **1,35 km**

C'est la distance des premières habitations à l'éolienne la plus proche (S3)

 **75 m**

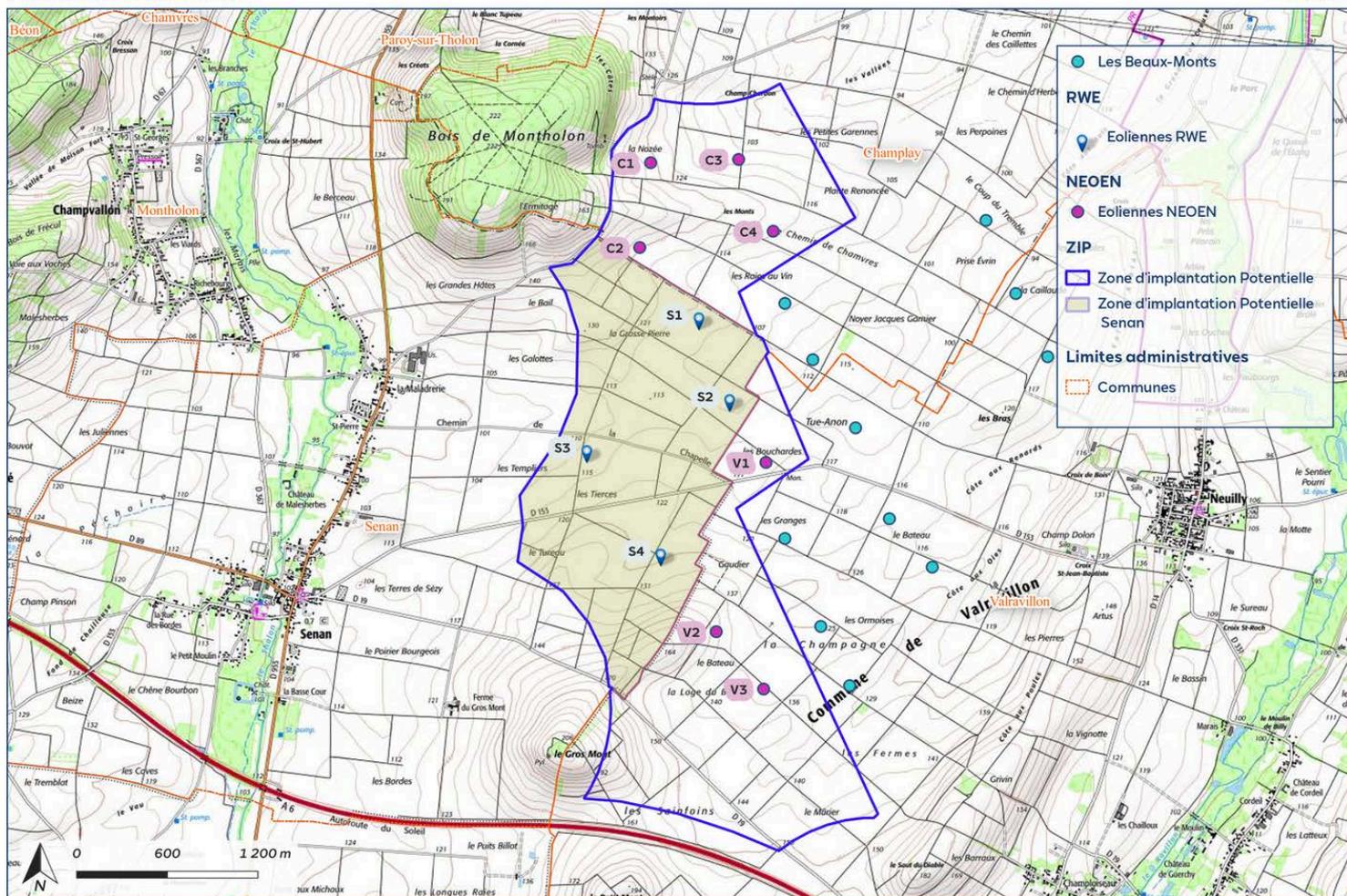
C'est la taille maximale des pales des nouvelles éoliennes

 **118 m**

Les nacelles des éoliennes seront d'une hauteur similaire à celle du parc existant pour garantir une cohérence paysagère

Projet éolien de Senan

RWE



Les bénéfices pour le territoire

Les bénéfices pour le territoire sont multiples. Comme toute installation, le parc éolien générera des retombées fiscales (taxes) pour les collectivités.

De plus, des mesures de réduction et de compensation, définies dans l'étude d'impact, aideront à financer des projets de territoire. Enfin, et surtout, les bénéfices seront aussi environnementaux grâce au développement d'une énergie exempte d'émissions polluantes. Le détail des retombées fiscales est présenté ci-dessous, pour 4 éoliennes à Senan :

Commune de Senan

102 300 € / an

Communauté de communes de l'Aillantais

42 500 € / an

Département de l'Yonne

63 300 € / an

Avec 11 éoliennes, le parc éolien générera des retombées fiscales d'environ 340 000€/an pour l'ensemble des communes et intercommunalités.

Simulation réalisée en mars 2024, basée sur les dispositions fiscales en vigueur (source : impots.gouv.fr) pour 11 éoliennes de 5 MW.

Retour sur les études

Pour construire et exploiter un parc éolien, il est nécessaire d'obtenir une Autorisation environnementale, qui vaut permis de construire et autorisation d'exploiter. Une étude d'impact doit notamment être réalisée. Celle-ci comporte différents volets : environnement, acoustique, paysage, etc.

L'étude acoustique

L'étude acoustique permet de mesurer le niveau sonore autour de la zone d'étude par l'installation de micros, appelés sonomètres, à l'extérieur des maisons les plus proches. Ensuite, des modélisations seront réalisées afin de s'assurer que le niveau de bruit, après implantation des éoliennes, respecte la réglementation. Celle-ci impose que le nouveau niveau sonore ne dépasse pas le niveau initial de 5 décibels le jour et de 3 décibels la nuit.

Pour le projet éolien de l'Entre-Deux Monts, l'étude acoustique s'est déroulée en mars et avril 2023 avec l'installation des sonomètres sur 3 points d'enregistrement identifiés par le bureau d'études Sixense Engineering.



Sonomètre

L'étude de vent

Le mât de mesure est installé depuis novembre 2021 sur la zone de projet. Il restera en place durant l'année 2024.

L'étude des vents sert à estimer la puissance et la direction des vents, mais également, grâce aux micros installés sur celui-ci, à étudier l'activité des chauves-souris en altitude.

Un LiDAR (de l'anglais, "détection et estimation de la distance par la lumière") avait également été installé à Senan en 2020. Alors que le mât de mesure est équipé d'anémomètres, appareils mesurant la vitesse ou la pression du vent, le LiDAR fonctionne comme un sonar ou un radar. Il mesure la vitesse des particules d'air qui le survolent, en émettant des impulsions de lumière infrarouge (invisible à l'œil nu) vers le ciel. Cette mesure complémentaire a permis d'enrichir l'étude de vent.

Mât de mesure et LiDAR

Ce boîtier, au pied du mât sur la photo, permet de préciser et de valider les mesures recueillies.



L'expertise naturaliste et paysagère

L'analyse d'un cycle biologique complet a permis de choisir une implantation qui évite les zones à enjeux environnementaux forts, notamment les parcelles de nidification du busard cendré ainsi que la proximité aux boisements pour protéger les chauves-souris. La garde au sol de 35 m permet de réduire les risques de collision avec les oiseaux. Les éoliennes sont régulièrement espacées et positionnées dans le prolongement des éoliennes du parc des Beaux Monts afin de garantir l'harmonie de l'implantation dans le paysage.



Busard cendré

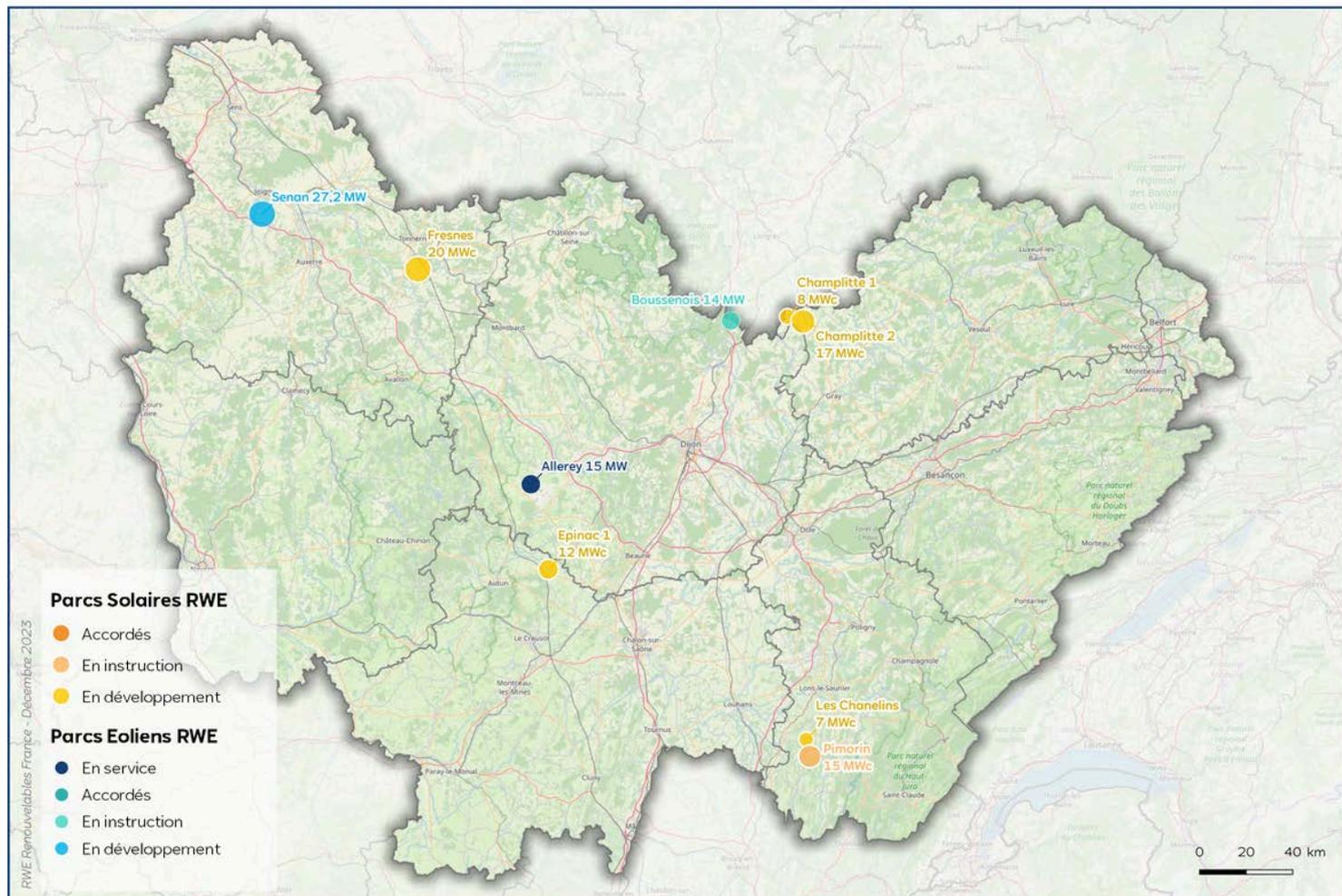
Rajukhan Pathan

Qui sommes-nous ?

RWE Renouvelables France

Filiale du groupe RWE, RWE Renouvelables France est une société à mission en France qui compte parmi les principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables. Avec plus de 250 collaborateurs répartis à travers 7 agences régionales, nos équipes développent, financent, construisent et exploitent des parcs éoliens et solaires. S'inscrivant dans le temps long, RWE valorise la transparence de ses actions et le dialogue permanent avec tous ses partenaires pour favoriser la meilleure intégration possible de ses projets.

NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Le planning prévisionnel

Le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet (qui contient l'ensemble des études de faisabilité) sera finalisé et déposé en préfecture prochainement, les prochaines étapes à suivre consistent en des échanges avec l'administration pour suivre l'instruction du dossier.

